

Laurence Comte-Arassus, nouvelle présidente du Snitem

L'assemblée générale ordinaire du Snitem s'est tenue le 27 juin à la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Le conseil d'administration a été partiellement renouvelé et Laurence Comte-Arassus, jusqu'ici vice-présidente, a été élue présidente du Snitem pour un mandat de deux ans.

Régulation et attractivité du secteur, accès à l'innovation, qualité et pertinence des soins, numérique en santé, développement durable... les sujets à l'agenda du nouveau conseil d'administration (CA) du Snitem sont nombreux ! « Nouveau », en effet, car le CA a été partiellement renouvelé en assemblée générale le 27 juin. Au total, 14 postes sur 21 étaient à pourvoir. Sept membres sortants ont été réélus et sept nouveaux candidats ont été élus pour un mandat de deux ans, renouvelable (*lire encadré*).

FAVORISER LES INNOVATIONS, LES INVESTISSEMENTS, L'EMPLOI

À cette occasion, Laurence Comte-Arassus, directrice générale France, Belgique, Luxembourg et Afrique francophone de GE Healthcare, a également été élue présidente du Snitem pour deux ans à une très large majorité. « *Je suis très honorée de la mission qui m'est confiée et reconnaissante envers les adhérents pour leur confiance. J'ai la conviction personnelle que l'action syndicale est essentielle à une représentation efficace et constructive de notre industrie en France et que l'action collective trouve toute sa pertinence pour véhiculer les bons messages. Je m'engage à poursuivre toutes les actions amorcées, notamment celles visant à promouvoir une régulation plus pertinente et génératrice de valeur pour notre système de soins, mais aussi toutes nos actions dans le champ réglementaire en luttant contre sa complexification et en défendant la prise en compte de nos spécificités. Nous devons simplifier pour favoriser les innovations, les investissements et l'emploi* », a-t-elle déclaré à l'annonce du scrutin. Elle succède à Lucile Blaise, nommée en juin 2022 présidente monde de l'activité Sleep & Respiratory Care de Resmed à San Diego aux États-Unis.



14 ADMINISTRATEURS ÉLUS

Administrateurs sortants réélus à l'assemblée générale 2023 :

- **Sébastien Cinquin**, président de SYST'AM
- **Laurence Comte-Arassus**, directrice générale France, Belgique, Luxembourg et Afrique francophone de GE Healthcare
- **Thierry Herbreteau**, président du groupe Peters Surgical
- **Jean-Marc Idier**, président du groupe FH ORTHO
- **Pierre Reboul**, directeur Business Unit France de EDAP TMS
- **Stéphane Regnault**, président du conseil d'administration de Vygon
- **Manuelle Schneider-Ponsot**, directrice générale de B. Braun Medical



Le secteur des DM, **un secteur vivant** où les innovations sont constantes

Laurence Comte-Arassus, nouvelle présidente du Snitem, s'est fixée un objectif clé : poursuivre les actions et initiatives amorcées par ses prédécesseurs et **faire reconnaître le DM comme une solution aux enjeux de santé.**

Snitem Info : Vous venez d'être élue présidente du Snitem pour deux ans. Quel est votre sentiment ?

Laurence Comte-Arassus : Je remercie sincèrement les adhérents du Snitem pour leur confiance et je suis honorée de prendre la relève de ma très chère collègue Lucile Blaise. Elle-même avait pris la présidence dans des circonstances toutes particulières suite au décès de Philippe Chêne, un homme qui a vraiment beaucoup apporté à notre organisation professionnelle et à notre secteur de manière générale.

S.I. : Comment envisagez-vous votre mandat ?

L.C.-A. : Je souhaite que le Snitem, qui représente près de 600 entreprises du dispositif médical, prenne enfin toute sa place dans le secteur très large des produits de santé. Notre secteur des technologies de santé est un secteur

vivant où les innovations sont constantes. Il est important que notre gouvernement mette en avant les entreprises du DM, afin de faire de la France un pays majeur dans ce domaine. Nous allons donc, ces prochaines années, avec Éric Le Roy et toute l'équipe du Snitem, comme nous le faisons depuis longtemps, continuer à rencontrer nos représentants politiques, nos administrations mais également les patients, pour leur rappeler toutes les richesses et subtilités des dispositifs médicaux et leur montrer à quel point ils sont essentiels.

S.I. : Votre mandat débute avec la publication prochaine des conclusions de la mission interministérielle sur les mécanismes de régulation et de financement des produits de santé, aux travaux de laquelle le Snitem a participé. Pouvez-vous nous en dire plus ?

L.C.-A. : Fin janvier, le gouvernement a, en effet, mis en place une mission interministérielle afin de « remettre à plat » le modèle de régulation et de financement des produits de santé, qui doit rendre ses conclusions et, surtout, ses propositions dans les jours ou semaines qui viennent. Dans ce cadre, le Snitem a pu rencontrer à plusieurs reprises des personnalités qualifiées et membres du gouvernement, soulever les problématiques rencontrées par le secteur et, surtout, formuler une dizaine de propositions. Celles-ci sont articulées autour de quatre axes : les actes médicaux-chirurgicaux dont la procédure globale connaît de nombreuses problématiques ; le CEPS dont la composition et, surtout, les missions pourraient être élargies afin d'améliorer ses compétences ; les DM à l'hôpital pour lesquels plusieurs éléments de régulation pourraient être mieux adaptés à notre secteur (avec, par exemple, la mise en place d'une progressivité de la clause

Nouveaux administrateurs élus à l'assemblée générale 2023 :

- **Guillaume Albrand**, président de Zimmer Biomet France
- **Céline Dujardin**, directrice des comptes stratégiques et présidente de Medtronic
- **Antoine Fontan**, directeur général France du groupe WinnCare
- **François Gaudemet**, président de Johnson & Johnson Medical
- **Delphine Hanton**, directrice générale de Thuasne
- **Adrien Mithalal**, fondateur et président de Physio Assist
- **Vincent Sauvé**, vice-président et directeur général Europe de l'Ouest de Resmed

Retrouvez la composition complète du CA du Snitem :

<https://www.snitem.fr/le-snitem/gouvernance/>



de sauvegarde ou encore la révision du processus de gestion de la liste en sus) ; et, enfin, les DM en ville pour lesquels, notamment, un accompagnement est indispensable pour la mise en place de l'article 58 de la LFSS pour 2023. Nous avons également défendu l'importance d'une plus grande prévisibilité de la régulation pour les entreprises. Nous espérons que ces propositions seront prises en compte et intégrées dans le rapport final de la mission.

S.I. : Les attentes sont grandes, également, en ce qui concerne le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024, qui sera dévoilé à la rentrée. Comment appréhendez-vous ce texte ?

L.C.-A. : Depuis les dernières élections législatives, la composition du Parlement rend les débats sur les textes budgétaires très difficiles, comme l'a prouvé l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution à plusieurs reprises, l'année dernière, par notre Première ministre. Nous espérons, cette fois, que les débats pourront se tenir afin que les amendements que nous soumettrons aux parlementaires et qui seront déposés puissent effectivement être discutés en séance publique. La crise COVID-19 n'est toujours pas totalement absorbée pour le secteur du dispositif médical. Un grand nombre d'opérations chirurgicales et de traitements, repoussés en 2020-2021, n'ont pas encore eu lieu. Notre croissance est en trompe-l'œil car due à ce rattrapage exceptionnel et il ne faudrait pas que notre secteur soit la cible de trop grandes mesures de régulation, car cela pourrait alors avoir des impacts négatifs, au détriment des patients.

LE RAPPORT ANNUEL 2023 DU SNITEM DISPONIBLE

Chaque année, à l'occasion de l'assemblée générale, le Snitem dévoile son rapport d'activité. Ce document propose une rétrospective détaillée des réalisations les plus marquantes des 12 derniers mois (événements, actions, publications, travaux des groupes de travail...).
Découvrez le rapport : <https://www.snitem.fr/publications/rapports-annuels-du-snitem/rapport-annuel-du-snitem-2023/>



Dans le nouvel épisode du podcast du Snitem Info, Laurence Comte-Arassus revient sur son parcours et son engagement, depuis plus de trente ans, dans le secteur du DM. Bonne écoute !

<https://www.snitem.fr/actualites-et-evenements/actualites-du-dm-et-de-la-sante/le-podcast-de-laurence-comte-arassus/>



S.I. : Quels sont les autres enjeux du secteur ?

L.C.-A. : Ils sont nombreux : le passage de la télésurveillance dans le droit commun (*lire article page 14*), les négociations avec le CEPS, le suivi des projets et propositions de loi impactant notre secteur ainsi que des décrets et arrêtés d'application... L'objectif sera également de suivre les aménagements nécessaires pour une mise en œuvre réaliste du règlement européen sur les DM, d'améliorer encore l'accès aux innovations, à l'intelligence artificielle et au digital... ou encore, de renforcer le « fabriqué en France ».

S.I. : L'AG du Snitem est traditionnellement l'occasion d'organiser, à l'issue des votes, une table ronde ouverte à la presse ainsi qu'aux acteurs de l'écosystème de la santé. Cette année, le thème retenu est la RSE, la responsabilité sociétale des entreprises, qui a également fait l'objet d'un colloque dédié le 7 juin (*lire article page suivante*). Pourquoi ce choix ?

L.C.-A. : C'est un enjeu d'avenir. Le Snitem et, plus généralement, les entreprises du dispositif médical, ont bien conscience des problématiques environnementales auxquelles le système de santé fait face. Avec les professionnels de santé, les patients et tous les acteurs du système de santé, nous améliorons ainsi nos produits afin que l'éco-conception soit partie prenante de nos *business models*, tout en gardant en ligne rouge la sécurité de nos patients. Nous défendons également un certain nombre de valeurs à la fois sociales et sociétales, en termes de diversité, d'inclusion... Nous avons donc, au sein du Snitem, constitué un groupe de travail et élaboré un guide pratique afin d'aider nos entreprises adhérentes à monter en compétences sur le sujet de la RSE et structurer une véritable démarche. L'organisation de colloques et webinaires sur ce thème participe à ce même objectif.